

RCS : TOULON Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01118 Numéro SIREN : 850 650 417 Nom ou dénomination : A-AIR-CLIM
--

Ce dépôt a été enregistré le 18/08/2021 sous le numéro de dépôt B2021/009665

A AIR CLIM
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 1 500 euros
Siège social : 46 Rue Léon Vérane
83200 TOULON
RCS TOULON 850 650 417

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE
UNIQUE DU 30 juin 2021

L'an deux mille vingt et un,
Le 30 juin,
à 11 heures

Monsieur ARMELLINO Anthony, demeurant 46 Rue Léon Vérane - 83200 Toulon, propriétaire de la totalité des 150 actions composant le capital social de la société **A AIR CLIM**,

Associé unique et seul président,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de seul président de la société, **Monsieur ARMELLINO Anthony**, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le **31 décembre 2020** et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2020**,
- l'affectation des résultats de cet exercice,
- la rémunération de la présidence,
- la constatation des conventions visées à l'article L227-10 ,
- pouvoir pour l'accomplissement des formalités

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2020** tels qu'il les a établis et les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

AA

SECONDE DECISION

L'associé unique décide d'affecter **le bénéfice net comptable de 67 688.51 euros** de l'exercice de la façon suivante :

- | | |
|-----------------------|-----------------|
| - en report à nouveau | 53 402.51 euros |
| - en dividendes bruts | 14 286.00 euros |

*soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « flat tax ») de 30 %, soit 12.80 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17.20 % de prélèvements sociaux, soit 10 000 € Nets.

Conformément à la loi, le Président rappelle qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes sur les trois dernières années.

TROISIEME DECISION

L'associé unique déclare avoir perçu une rémunération brute de 32 400 euros ainsi qu'une prime exceptionnelle de 3 000 euros, soit un global brut de 35 400 euros, au titre de ses fonctions de président pour l'exercice clos au 31/12/2020.

Le salaire brut mensuel de Monsieur ARMELLINO Anthony a été fixé à 2 700 euros pour l'exercice 2021.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique, après lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227 - 10 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, constate qu'aucune convention n'a été conclue au titre de l'exercice écoulé.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre de ses décisions.

Monsieur ARMELLINO Anthony



AA

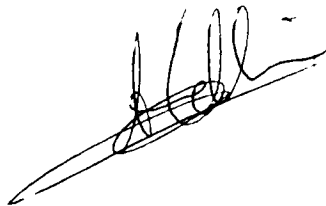
A AIR CLIM
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 1 500 euros
Siège social : 46 Rue Léon Vérane
83200 TOULON
RCS TOULON 850 650 417

RAPPORT SPECIAL
Exercice 31.12.2020

En application de l'article L 227-10 du code de commerce, je vous présente un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autre société dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction, ou dont il serait associé indéfiniment responsable.

Je vous indique qu'aucune convention visée auxdits articles s'est conclue au cours de l'exercice écoulé.

Le Président
Monsieur ARMELLINO Anthony



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

01012020

31122020

x

Désignation de la société:

S.A.S.U. A-AIR-CLIM

Adresse du siège social:

46 Rue Léon Vérane
83200 TOULON

SIRET 8 5 0 6 5 0 4 1 7 0 0 0 1 5

Adresse du principal établissement:

Ancienne adresse en cas de changement:

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

Activités exercées

Frigoriste climatisation

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 31%

0

Bénéfice imposable à 28%

49 437

Déficit

Bénéfice imposable à 15%

38 120

Résultat net de cession de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%

PV à long terme imposables à 19%

Autres PV imposables à 19%

PV à long terme imposables à 0%

PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies

☐

Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A

☐

Entreprises nouvelles, art 44 septies

☐

Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies

☐

Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies

☐

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies

☐

Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A

☐

Autres dispositifs

☐

Société d'investissement immobilier cotée

☐

Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies

☐

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

dans le secteur productif, art. 244 quater W

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

Nom

NIF

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

Nom

NIF

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

OUI

x

NON

Si oui, indication du logiciel utilisé

CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

ACAP

19 Rue René Cassin
L'Eden
83190 OLLIOULES

Tél: 04.94.63.24.66

Tél:

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:

Date: 29/04/2021

Lieu TOULON

Qualité et nom du signataire:

PRESIDENT

N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné

Signature

0ARMELLINO ANTHONY

Examen de conformité fiscale (ECF)

Certifié conforme à l'original

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e	
						f	
						g	
						h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j	
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)	

1. CHERCHER LE MEILLEUR VILLEIN AUX MARCHÉS DE CANTON, DE 1895 ET

[illegible]

1 OVER

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPÔT

REMUNERATIONS

MONS-VALUES A LONG TERM IN POWER A 1987

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	93 620	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise S.A.S.U. A-AIR-CLIMNéant ☐ *Adresse de l'entreprise 46 Rue Léon Vêrane83200 TOULON

Numéro SIRET *

8 5 0 6 5 0 4 1 7 0 0 0 1 5

Durée de l'exercice en nombre de mois *

12

Durée de l'exercice précédent *

9

ACTIF

Brut

Amortissements - Provisions

Exercice N clos le
3 1 1 2 2 0 2 0Exercice N-1 clos le
3 1 1 2 2 0 1 9

Net

Net

ACTIF IMMOBILISÉ

STOCKS

ACTIF CIRCULANT

CAPITAUX PROPRES

DETTES (4)

REVENUS

Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012			
	Autres *	014	800	016	800		320
Immobilisations corporelles *		028	39 499	030	7 903	31 596	22 028
Immobilisations financières * (1)		040	3 294	042		3 294	2 064
Total I (5)		044	43 593	048	8 703	34 890	24 412
Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	5 566	052		5 566	
Marchandises *		060		062			
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	41 788	070		41 788	32 693
	Autres * (3)	072	28 365	074		28 365	1 867
Valeurs mobilières de placement		080		082			
Disponibilités		084	149 587	086		149 587	37 056
Charges constatées d'avance *		092	35	094		35	
Total II		096	225 341	098		225 341	71 617
Total général (I+II)		110	268 934	112	8 703	260 231	96 029

PASSIF

Exercice N
NET 1Exercice N-1
NET 2

Capital social ou individuel *		120	1 500		1 500
Ecarts de réévaluation		124			
Réserve légale		126	150		
Réserves réglementées *		130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	132			
Report à nouveau		134	33 857		
Résultat de l'exercice		136	67 689		34 007
Provisions réglementées		140			
Total I		142	103 195		35 507
Provisions pour risques et charges		154			
Total II		154			
Emprunts et dettes assimilées		156	68 036		20 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
Fournisseurs et comptes rattachés *		166	38 427		8 340
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172	50 572		32 182
Produits constatés d'avance		174			
Total III		176	157 035		60 522
Total général (I + II + III)		180	260 231		96 029
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	16 884	
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise :
S.A.S.U. A-AIR-CLIM

Néant

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	800	412		414		416	800	800
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	6 544	442	4 707	444		446	11 252	11 252
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460	17 300	462	10 300	464		466	27 600	27 600
	Autres immobilisations corporelles	470		472	647	474		476	647	647
Immobilisations financières		480	2 064	482	1 230	484		486	3 294	3 294
TOTAL		490	26 708	492	16 884	494		496	43 593	43 593

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500	480	502	320	504		506	800
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 044	532	1 958	534		536	3 002
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550	772	552	4 053	554		556	4 825
Autres immobilisations corporelles		560		562	76	564		566	76
TOTAL		570	2 296	572	6 407	574		576	8 703

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : S.A.S.U. A-AIR-CLIMNéant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982		Déficits imputés	983	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Déficits reportables	984	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter		Déficits de l'exercice	860	
			Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	
--	-----	--	---	-----	--

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	34 757
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	60 521
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

En Euros.

ACAP

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

5

Désignation de l'entreprise : S.A.S.U. A-AIR-CLIM				Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2020		et clos le : 31/12/2020		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	6
dont apprentis			657		1
dont handicapés			651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	611 318
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	611 318
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	2
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	5 566
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	5 464
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	11 032
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	319 449
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	41 331
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	13 785
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	7
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	374 572
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				137	247 778
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)				117	247 778
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	611 318	Effectifs au sens de la CVAE *	023
					0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026	
Période de référence	024	01/01/2020	160	31/12/2020	
Date de cessation			186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET

8 5 0 6 5 0 4 1 7 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

S.A.S.U. A-AIR-CLIM

ADRESSE (voie)

46 Rue Léon Vérane

CODE POSTAL

83200

VILLE

TOULON

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	150

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

- (1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
- (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
- * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 9	Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		320	320	100.00
20110000 FRAIS ETABT ET CONSTITUTION	800	800		
28011000 AMORT FRAIS ETAB C.	800	480	320	66.67
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31 596	22 028	9 567	43.43
21540000 MATERIEL OUTILLAGE	11 252	6 544	4 707	71.93
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	27 600	17 300	10 300	59.54
21830000 MATERIEL DE BUREAU & INFORMAT.	647		647	
28154000 AMORT MAT OUTILLAGE	3 002	1 044	1 958	187.55
28182000 AMORT.MAT.TRANSPORT	4 825	772	4 053	525.00
28183000 AMORT.MAT.BUREAU & INFO.	76		76	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 294	2 064	1 230	59.59
27500000 DEPOTS CAUTION ESCOTA	400	400		
27510000 DEPOT GARANTIE ULYS	90	60	30	50.00
27520000 CAUTION TOTAL X2	1 604	1 604		
27530000 CAUTION BADGE DINAL ULYS VINCI	200		200	
27540000 CAUTION LOCAL JSS SCI	1 000		1 000	
TOTAL I	34 890	24 412	10 477	42.92
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS EN COURS DE PRODUCTION	5 566		5 566	
31000000 STOCKS DE MATIERES PREMIERES	5 566		5 566	
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	41 788	32 693	9 094	27.82
41100000 CLIENTS	41 788	32 693	9 094	27.82
AUTRES CREANCES	28 365	1 867	26 498	NS
40100000 FOURNISSEURS		183	183	100.00
42500400 NOTE DE FRAIS KEVIN	500		500	
42510000 NOTES DE FRAIS COURROYE G.	114	317	203	63.93
42540000 NOTE DE FRAIS DINAL RAPHAEL	23		23	
44300000 ETAT INDEM/HEURES CHOM.PARTIEL	1 273		1 273	
44562000 TVA DEDUCTIBLE / IMMOB.		760	760	100.00
44566000 TVA DEDUCT./AUT.BIENS ET SERV.	1 631	194	1 437	739.55
44580000 CREDIT TVA	24 824	413	24 411	NS
DISPONIBILITES	149 587	37 056	112 531	303.68
51280000 STE GENERALE (SG)	149 587	37 056	112 531	303.68
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	35		35	
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	35		35	
TOTAL II	225 341	71 617	153 725	214.65
TOTAL GENERAL	260 231	96 029	164 202	170.99

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2020	12	31/12/2019	9	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL		1 500		1 500			
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE		1 500		1 500			
RESERVE LEGALE		150				150	
10611000 RESERVE LEGALE		150				150	
REPORT A NOUVEAU		33 857				33 857	
11000000 REPORT A NOUVEAU		33 857				33 857	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		67 689		34 007		33 682	99.04
TOTAL I		103 195		35 507		67 689	190.64
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		68 036		20 000		48 036	240.18
16430000 EMPRUNT N°219280101822 20000 E		18 504		20 000		1 496	7.48
16440000 EMPRUNT N°220248101699 10300 E		9 464				9 464	
16450000 PRET PGE S.G N°220297101700		40 000				40 000	
16880000 INTERETS COURUS		68				68	
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		38 427		8 340		30 087	360.73
40100000 FOURNISSEURS		38 427		8 340		30 087	360.73
AUTRES DETTES		50 572		32 182		18 390	57.14
42500000 NOTES DE FRAIS ARMELLINO A.		4 322		4 064		258	6.36
42820000 DETTES PROV.CONGES A PAYER		8 255		1 844		6 411	347.58
43100000 URSSAF		4 335		1 599		2 736	171.11
43720000 CAISSE RETRAITE AG2R		899		478		422	88.32
43730000 GROUPAMA PREVOYANCE CADRE		15		252		237	94.04
43760000 GROUPAMA SANTE		735		506		229	45.39
43770000 MALAKOFF HUMANIS PREVOYANCE		480				480	
43820000 CHARGES SOC./CONGES A PAYER		2 615		485		2 130	439.33
43860000 AUTRES CHARGES A PAYER/ORG.SOC		730		183		548	299.61
44210000 PREL A LA SOURCE		231		170		61	35.88
44400000 ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES		12 572		8 612		3 960	45.98
44571000 TVA COLLECTEE 20%		1 802		644		1 158	179.71
44574000 TVA COLLECTEE 10%				511		511	100.00
44860000 ETAT AUTRES CHARGES A PAYER		257				257	
45510000 COMPTE COURANT ARMELLINO		11 200		12 253		1 053	8.59
46860000 CHARGES A PAYER / DEB.CRE.CRED		2 124		583		1 541	264.28
TOTAL III		157 035		60 522		96 513	159.47
TOTAL GENERAL		260 231		96 029		164 202	170.99

DETAIL LIASSE 2033-B

		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2020 12		31/12/2019 9		Euros %	
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES		611 318		138 396		472 922 341.72	
70600000	PRESTATIONS DE SERVICES 20%	172 981		39 183		133 798 341.47	
70605000	PREST. SERV. EXO AUTOLIQUIDAT°	436 741		93 024		343 717 369.49	
70610000	PRESTATIONS DE SERVICES 10%	1 596		6 189		4 593 74.21	
AUTRES PRODUITS		5 466		875		4 591 524.79	
75800000	PROD. DIV. GEST CR.	2		1		1 82.42	
79100000	TRANSFERTS DE CHARGES EXPLOIT.			874		874 100.00	
79110000	ALLOCATION CHOMAGE PARTIELLE	5 464				5 464	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		616 784		139 271		477 514 342.87	
ACHATS DE MARCHANDISES		456				456	
60705000	AC INTRACOMM.CEE	441				441	
60750000	ACHATS EXONERES	50				50	
60970000	R.R.R.O. / AC.MARCHANDISES	35				35	
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS		244 762		33 886		210 876 622.31	
60100000	ACHATS STOCKES MAT.PREMIERES	244 712		33 836		210 876 623.23	
60150000	AC MATIERES EXON.	50				50	
60261000	AC STOCKES D'EMB P.			50		50 100.00	
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS)		5 566				5 566	
60310000	VAR.STOCKS MATIERES PREMIERES	5 566				5 566	
AUTRES CHARGES EXTERNES		136 162		27 075		109 087 402.91	
60400000	ACHATS ETUDES & PREST.SERVICES	10 340		100		10 240 NS	
60410000	ACHAT PRESTATION AUTOLIQUEE	17 808		300		17 508 NS	
60411000	SOUS TRAITANCE EXO	21 562				21 562	
60611000	ELECTRICITE	406				406	
60614000	CARBURANT	12 132		20		12 112 NS	
60614100	GAS OIL	858		1 525		667 43.73	
60614200	GAS-OIL TTC			4 208		4 208 100.00	
60630000	FOUR ENT PETIT EQUIP	3 713		2 407		1 307 54.31	
60631000	VETEMENTS TRAVAIL	1 133		179		955 534.68	
60632000	PETIT MATERIEL	3 082		2 967		115 3.86	
60640000	FOUR ADMINISTRATIVES	3 196		576		2 619 454.44	
61230000	LEASING RENAULT TRAFIC FP771CD	6 815				6 815	
61320000	LOCATIONS IMMOB	185		726		541 74.57	
61321000	LOYER JSS SCI	11 000				11 000	
61322000	SCI GALILEE LOYER ST MAURICE	2 600				2 600	
61400000	CHARGES LOCATIVES ET COPROPR.	4		4		0 5.82	
61540000	FRAIS SUR CHANTIER	88				88	
61552000	ENT. MAT TRANSPORT	1 796		920		876 95.27	
61600000	ASSURANCE multirisque BTP	3 198		1 828		1 370 74.97	
61610000	ASS RENAULT CG-501-QF	588		381		207 54.22	
61611000	Assurance RENAULT FP-771-CD	859				859	
61620000	ASS TRAFIC DM-841-DL	711		88		622 704.79	
61660000	ASSURANCES SUR EMPRUNT SG	100		21		79 384.72	
61670000	ASSURANCE JUMPY DV-119-AA	189				189	
61680000	Assurances Diverses	165				165	
62260000	HONORAIRES COMPTA.	2 460		1 600		860 53.75	
62261000	HONORAIRES - SOCIAL	1 666		562		1 104 196.44	
62263000	HONORAIRES (JURIDIQUE)	335		415		80 19.28	
62264000	HONORAIRES JURIDIQUES EXT			300		300 100.00	

DETAIL LIASSE 2033-B

		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2020 12	31/12/2019 9	Euros	%
62270000	FRAIS ACTE CONTENT.	146	65	80	122.51
62310000	ANN. INSERT. PUB.		187	187	100.00
62340000	CADEAUX CLIENTELE	700		700	
62381000	FRAIS DIVERS	325	14	311	NS
62410000	TRANSPORTS AC	424	34	391	NS
62411000	TRANSPORTS SUR ACHATS CEE	6		6	
62510000	VOY. DEPLACEMENTS	21 809	4 571	17 237	377.08
62511000	PEAGES/PARKINGS SOUMIS A TVA	291	1 257	966	76.85
62560000	MISSIONS RECEPTIONS	2 436	1 245	1 191	95.69
62610000	FRAIS POSTAUX	81		81	
62620000	FRAIS TELEPHONE	770	88	682	776.68
62630000	INTERNET	317		317	
62750000	FRAIS BANCAIRES	1 689	395	1 294	327.57
62810000	AUTRES SERV EXT COT	180	93	87	94.03
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		3 012	909	2 103	231.44
63330000	P. EMPL. FORM PROF C	609	612	4	0.61
63511000	TAXE PROFESSIONNELLE	1 586		1 586	
63540000	DROITS ENR. TIMBRE	818		818	
63550000	IMPOTS ET TAXES		297	297	100.00
REMUNERATIONS DU PERSONNEL		112 711	25 714	86 998	338.33
64110000	SALAIRES APPOINT	94 976	23 428	71 549	305.40
64120000	CP PROVISIONS	6 411	1 844	4 566	247.58
64140000	INDEMNITES PANIERS	3 171	442	2 730	618.14
64141000	PRIME DEFISCALISEE EXO	2 500		2 500	
64142000	INDEMNITE ACTIVITE PARTIELLE	5 653		5 653	
CHARGES SOCIALES		31 197	6 657	24 540	368.63
64510000	COTIS.CHARGES S/SALAIRES	29 966	6 657	23 309	350.14
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL	481		481	
64800000	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	750		750	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		6 407	2 296	4 111	179.05
68111000	DOT AMORT IMMOB INCORP		480	480	100.00
68112000	DOT AMT IMMO CORP.	6 407	1 816	4 591	252.81
AUTRES CHARGES		7	14	8	52.28
65800000	CH DIV. GESTION COUR	7	14	8	52.28
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		529 148	96 551	432 598	448.05
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION		87 636	42 720	44 916	105.14
PRODUITS FINANCIERS		486	39	447	NS
76500000	ESCOMPTE OBTENUS	486	39	447	NS
76510000	DIFFERENCE DE REGLEMENTS	0		0	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		48		48	
77200000	PRODUITS EXCEP./EXERCICES ANT.	48		48	
CHARGES FINANCIERES		613	105	508	481.96
66110000	INT DES EMPR ET DETT	610	105	505	478.99
66160000	INT BANC. FIN. ESCP.	3		3	

DETAIL LIASSE 2033-B[illegible]